

dire qu'en une demi-heure on m'avait interrompu 54 fois. C'est presque deux fois la minute.

Une voix: Par les membres de votre parti.

L'hon. M. Pickersgill: Je ne vois pas le rapport entre cette discussion et le débat en cours, même si l'on tient compte de ce qu'ont fait les autres députés.

Je veux maintenant commencer comme j'en avais primitivement l'intention, en me reportant au discours du député de Greenwood pour qui j'éprouve autant d'estime que pour tout autre honorable vis-à-vis et beaucoup plus que pour la plupart des députés là-bas. L'honorable député a fait une chose et c'était, j'en suis sûr, par pure inadvertance. Il a cité incorrectement mon honorable ami, le chef de l'opposition. Je suis convaincu que le chef de l'opposition n'est pas assez vaniteux pour prétendre que si l'administration avait été libérale, le progrès aurait été aussi marqué qu'à l'époque où le parti libéral était au pouvoir. Le chef de l'opposition a dit que si le progrès qui s'est manifesté entre 1946 et 1957 s'était maintenu au même rythme, nous n'aurions pas eu de déficit depuis quatre ans. Il n'a fait aucune mention du parti au pouvoir. Il a dit que si le progrès s'était maintenu au même rythme, il n'y aurait pas eu de déficit ces quatre dernières années. Voilà qui est différent. Mais comme mon ami, le très honorable M. St-Laurent, le disait si souvent: «Il se peut que cela ait été une pure coïncidence qu'au 20^e siècle les périodes de croissance soient survenues lorsqu'un régime libéral était au pouvoir, alors que le marasme a accompagné les gouvernements tory, mais au cas où il ne s'agirait pas d'une coïncidence, ne préféreriez-vous pas éviter de courir un risque?» Quand le moment viendra, je crois que les Canadiens se souviendront des paroles de M. St-Laurent.

M. Johnson: Souvenez-vous de ce que vous avez fait à M. St-Laurent lors des élections.

L'hon. M. Pickersgill: Le premier ministre qui a lancé ce débat absolument irrégulier auquel nous nous sommes assez plu à prendre part, le premier ministre, dis-je, a déclaré que le programme de pensions de vieillesse contributives...

M. Campbell (Stormont): Puis-je poser une question au député?

Des voix: Asseyez-vous!

L'hon. M. Pickersgill: ...le parti libéral n'a pas d'impression...

M. Campbell (Stormont): Puis-je poser une question?

Des voix: Asseyez-vous!

M. le président: Le député de Bonavista-Twillingate n'a pas cédé la parole.

L'hon. M. Pickersgill: Comme je le disais, monsieur le président, quand un invisible personnage m'a interrompu, le premier ministre a déclaré que la politique ou le programme libéral de sécurité de la vieillesse comportant contribution selon les principes déjà formulés ne créerait aucune impression sur le public. Les Canadiens seront appelés un jour, qui n'est peut-être pas éloigné, à se prononcer sur cette question. Cependant, le programme libéral a certes fait une profonde impression sur les honorables vis-à-vis, car ils n'arrêtent pas d'en parler. Tous en sont obsédés, y compris le premier ministre, et cela dure depuis que le programme a été annoncé. Je suis sûr de connaître la raison de cette obsession. Le premier ministre est entouré de tous ces publicitaires qui l'isolent du public, des affaires publiques et des fonctions du gouvernement, et qui le gardent constamment dans la stratosphère des relations extérieures. Ces gens lui ont dit: «Le programme libéral a fait grande impression sur le public, vous allez devoir le dégonfler de quelque façon.»

A mon avis, le seul dégonflement dont nous ayons été témoins cet après-midi a été celui du discours du premier ministre, qu'a réussi mon honorable ami le chef de l'opposition. A vrai dire, je n'aurais pas absolument besoin de prendre part à ce débat, si ce n'est que le premier ministre a fait certaines observations qui manquaient tout à fait d'à-propos (*Exclamations*).

M. le président: A l'ordre! Les députés semblent si portés aux interruptions, ce soir, que je dois demander la collaboration de tous afin que nous puissions continuer l'étude du projet de résolution.

L'hon. M. Pickersgill: Comme je le disais, n'eussent été les observations inexactes et non pertinentes que le premier ministre a formulées, je n'aurais pas pris part au débat, ce soir. Il a essayé de donner l'impression que le gouvernement ne peut instituer un régime contributif de sécurité de la vieillesse, sans que la constitution soit modifiée. Le premier ministre vient de découvrir cela, en 1962. Ce n'est pas ce qu'il a donné à entendre aux Canadiens, en 1958, lorsqu'il leur a promis qu'un programme à participation serait institué dès que les élections seraient passées. Ce n'est pas ce qu'il leur a dit en 1959 lors de la présentation du rapport Clark, non plus qu'en 1960 pendant que le rapport s'empoussiérait, ou en 1961 pendant qu'il s'empoussiérait encore davantage. Ce n'est qu'en 1962, à la veille des élections, qu'il s'est aperçu tout à coup qu'il faudrait modifier la constitution.